

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. CHIRON M. GODET V. LEROUX J. TESSIER L. CLERGEAU S. BROSSEAU H. BERNIER T. LANDREAU T. GEAIS J.

Excusées : GOURDON L. FARDEAU-FUZEAU M.

### VOTE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes financiers uniques 2023. Le budget communal clôture l'année avec un déficit de 4 624.40 € en raison des restes à réaliser. En effet, les travaux de la salle des fêtes et construction du restaurant scolaire ne sont pas terminés et les aides accordées sont partiellement versées.

Le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 4 190.36 €, le budget du lotissement Impasse des jardins clôture avec un déficit de 3 577 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 105 837.34 €.

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 770 066 € et en section d'investissement à 1 209 727.73 €.

Les crédits ouverts au budget sont consacrés principalement à la fin des travaux et l'aménagement de l'espace fêtes et Saveurs. La commune envisage de contracter un emprunt à hauteur de 400 000 euros lequel sera remboursé au fur-et-à-mesure des versements des subventions accordées à cette opération.

Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 150 978.92 € en section d'investissement à 256 816.26 €. Il est prévu de réaliser cette année les écritures comptables pour clore ce budget.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 184 720.04 € et en section d'investissement à 188 900.36 €. Le conseil a prévu la réalisation d'études cette année.

Le budget lotissement Impasse des Jardins s'équilibre en section de fonctionnement à 270 380 € et en section d'investissement à 261 477.50 €. Les travaux de viabilisation sont prévus au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

### TAUX D'IMPOSITION 2024

Le conseil fixe les taux d'imposition des taxes foncières à 47.02 % (foncier bâti), 49.47 % (foncier non bâti) et 15.23 % la taxe d'habitation. Le conseil municipal précise qu'il a voté une hausse de 2% uniquement sur la part communale du foncier bâti.

### RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Madame le Maire fait part des modifications à apporter au marché relatif à cette opération. Le conseil municipal valide les avenants présentés par l'architecte à savoir :

- |   |                  |
|---|------------------|
| - Lot n° 3, Couverture aluminium, avenant n° 1 :    | - 655.82 € HT,   |
| - Lot n° 4, Couverture étanchéité, avenant n° 2 :   | - 376.00 € HT,   |
| - Lot n° 6, Menuiseries bois, avenant n° 4 :        | + 2 778.83 € HT, |
| - Lot n° 8, Plafonds, avenant n° 1 :                | + 293.79 € HT,   |
| - Lot n° 9, Carrelage – Faïence, avenant n° 2 :     | - 450.50 € HT,   |
| - Lot n° 10, Peinture – Sols collés, avenant n° 2 : | + 718.60 € HT.   |

Michel Chauveau informe le conseil que le chantier reste ouvert parfois. Une intrusion a été constatée la semaine dernière sans dégradation. Un rappel à l'ordre a été fait aux artisans.

Après enlèvement de la protection du parquet, il a été relevé que celui-ci sur une surface d'environ 20 m<sup>2</sup> a été abimé suite aux infiltrations d'eau. Il est prévu de l'assécher.

La réception de chantier est prévue semaine 14. La commission de sécurité passe le 10 avril. La livraison des équipements est attendu à partir de la semaine 16.

La commission bâtiments a planifié l'aménagement de cet espace le samedi 20 avril.

### LOYER ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le conseil valide le loyer versé à l'association d'Education et d'Enseignement de la Plaine pour l'accueil périscolaire à la somme de 3 265 euros pour l'année scolaire 2023-2024.

### LOTISSEMENT IMPASSE DES JARDINS

Madame le Maire donne lecture du rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet Jeanneau – Rigauudeau – Seydoux, géomètres experts en date du 26 février dernier. L'opération est composée de 2 lots et à l'issue du délai de mise en concurrence le 22 février 2024, 5 plis ont été déposés.

Le conseil municipal a décidé de retenir pour chaque lot, l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des conditions définies par le règlement de consultation, à savoir :

- Lot 1 VRD : SARL BOUCHET Francis et Fils de Vezins, pour un montant de 65 140.55 euros HT ;
- Lot 2 Contrôle des réseaux EU et EP : SARL SPI2C de Carquefou, pour un montant de 2 517.20 euros HT.

Le montant des travaux global est approuvé à la somme de 67 657.75 euros HT soit 81 189.30 euros TTC.

### BATIMENTS

#### *Espace fêtes et saveurs*

Le conseil municipal a validé les devis pour l'achat de vaisselles pour la salle (verres, couverts, assiettes, tasses) pour un montant de 5 124.37 euros TTC. Le conseil municipal délibérera ultérieurement sur les prix de ces équipements cassés ou non-rendus à l'occasion d'une location.

#### *Salle multisports*

Le nouveau défibrillateur est installé à l'entrée de la salle multisports (mur extérieur). Il s'agit du second équipement de ce type sur la commune. Le premier est installé au niveau du parking la mairie.

Michel Chauveau informe la présence de fuites d'eau et un problème sur le disjoncteur.

Pour la saison prochaine, les clubs seront invités à présenter leurs besoins d'occupation de la salle. En effet, la salle des sports des Cerqueux et celle de Somloire font l'objet de travaux et ne seront pas utilisables.

#### *Eglise*

Michel Chauveau a contacté une société spécialisée dans le nettoyage des toitures par drone. Un rdv est programmé.

#### *Nettoyage des salles*

La commission est toujours en attente de devis.

### CHOLET AGGLOMÉRATION

#### *Charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelables*

Le conseil municipal a approuvé la charte en faveur d'un développement partagé des énergies renouvelable sur le territoire choletais. Cette charte s'inscrit dans les principes de la charte départementale en faveur des projets d'énergies renouvelables. Cette dernière es déployées avec l'appui de structures expertes (Réseau des Energies Citoyennes en Pays de la Loire, SIEML...) et vise à proposer un cadre commun aux co-porteurs de projets.

La société VOLTALIA viendra présenter à la prochaine réunion un projet agrivoltaïque sur la commune.

#### *Broyage végétaux*

Il n'y aura pas d'opération broyage de végétaux sur la commune au printemps. Les personnes intéressées peuvent se rendre à Yzernay le 22 mars et à Somloire le 5 avril.

Pour information, un broyeur a été acquis par le Centre social le Coin de la Rue à Lys-Haut-Layon. Dorénavant, il n'y aura plus d'intervention dans ce secteur.

## ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

Les lampes sont hors-service. Michel Chauveau a rencontré un représentant du SIEMML. Le coût de remplacement est estimé entre 12 000 à 15 000 euros avec une prise en charge à hauteur de 25%. L'état des poteaux est bon et sont réutilisables.

## DIVERS

### *Location sono et podium*

L'ancien podium et l'ancienne sono ne seront pas utilisés dans la nouvelle salle. La vente de ces équipements n'a pas été retenue par le conseil municipal. Par conséquent, un tarif de location sera défini ultérieurement pour être louer aux particuliers ou associations.

### *Fermeture réseau cuivre*

Une rencontre avec des opérateurs est prévue le mardi 2 avril, à 18h, à la salle annexe de Somloire afin d'échanger sur les problèmes liés à l'installation de la fibre en vue de la fermeture du réseau cuivre prévue fin 2024. Ouvert à tous.

### *Dates manifestations 2024*

- Cholet Agglo Tour : 17 mars
- Inauguration salle des fêtes et restaurant scolaire : 4 mai
- Exposition « Sur les bancs de l'école se déroulera du 3 juin 14 juin 2024, à la salle des fêtes.

*Prochaines réunions en 2024 : 15 avril, 13 mai, 10 juin, 15 juillet*